

MAIRIE DE CHEVENON
3 rue des Ecoles
58160 CHEVENON

Compte-rendu du conseil municipal
DU 12 septembre 2016

REPARTITION DEROGATOIRE LIBRE FPIC 2016

Le 30 juin dernier, la Communauté de Communes Loire et Allier a délibéré à l'unanimité sur la répartition dérogatoire libre du FPIC. Il ajoute que cette délibération pour être exécutoire, doit être complétée par une délibération de chaque conseil municipal des communes membres de l'EPCI à la majorité simple.

Monsieur le Maire demande donc aux conseillers municipaux de se prononcer sur le choix qu'a fait la CCLA d'opter sur une répartition dérogatoire libre du FPIC.

Le Conseil Municipal

- APPROUVE le choix de la Communauté de Communes Loire et Allier

CREATION DE POSTE ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2^E CLASSE

Monsieur Le Maire a exposé lors de son dernier conseil qu'un agent pouvait bénéficier d'un avancement de grade : adjoint technique principal 2^e classe 33/35^e.

Afin de nommer cet agent sur cet avancement de grade, Monsieur Le Maire propose de créer le poste d'adjoint technique principal 2^e classe à 33/35^e.

Après en avoir délibéré, Le conseil Municipal,

- Approuve la création de poste adjoint technique principal 2^e classe – 33/35^e
- De conserver le poste adjoint technique 1^{ere} classe à 33/35^e
- De modifier le tableau des effectifs, effectif au 1^{er} octobre 2016
- Précise que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice

DETERMINATION DU TAUX DE PROMOTION D'AVANCEMENT DE GRADE – PERSONNEL COMMUNAL POUR L'ANNEE 2017

Catégorie C

FILIERES	GRADE D'AVANCEMENT	RATIOS
Administratif	Adjoint Administratif Principal 2 ^e classe	100%

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide :

De retenir le tableau des taux de promotion pour l'année 2017 tel que défini ci-dessus.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents

DIVERS

ECOLE : Madame Marie-Claire MARTIN, adjointe, chargée de la Commission scolaire donne lecture de son compte rendu concernant la rentrée scolaire 2016/2017

Nombre d'élèves : 25 répartis de la façon suivante :

**Directrice-
Enseignante** **Mme LORIGEON Virginie**

Maternelle	13 élèves	TPS	2
		PS	5
		MS	6

Enseignantes

Mme BRISEDOUX Caroline	Mme JACQUET Tiffany
lundi	jeudi
mardi	vendredi
mercredi 1 sur 2	mercredi 1 sur 2

Maternelle	4 élèves	GS	4
-------------------	----------	----	---

Primaire	8 élèves	CP	4
		CE2	4

TAP : Comme l'an dernier ils se feront 1 mardi sur 2 de 15h15 à 16h45

Activités programmées : Basket, tennis de table, Cuisine, Football, Pétanque, travaux manuels ...

STADE MUNICIPAL : Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de missionner un Cabinet d'Etude afin de réfléchir sur le réaménagement du stade en lieu de promenade, jeux, petits équipements sportifs